



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 25.01.2024

Numéro de publication: HR02-1005944398

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation MedVise Consulting Sàrl, Renens (VD), nouveau MedVise Services Sàrl, Echandens

MedVise Services Sàrl

(MedVise Services GmbH) (MedVise Services Sagl) (MedVise Services Ltd liab Co)

Rue des Artisans 6

1026 Echandens

Jusqu'ici

MedVise Consulting Sàrl

Translation (MedVise Consulting GmbH) (MedVise Consulting Sagl) (MedVise Consulting Ltd liab Co)

Place de la Gare 12

1020 Renens VD

MedVise Consulting Sàrl, à Renens (VD), CHE-394.099.757 (FOSC du 23.10.2019, p. 0/1004743710). Statuts modifiés le 02.01.2024. Nouvelle raison de commerce: MedVise Services Sàrl (MedVise Services GmbH) (MedVise Services Sagl) (MedVise Services Ltd liab Co). Siège transféré à Echandens. Nouvelle adresse: Rue des Artisans 6, 1026 Echandens. Nouveau but: la société a le but suivant: exploitation de pharmacies, drogueries et parfumeries; fourniture de services, notamment des conseils, dans les domaines médicaux et pharmaceutiques; commerce de produits médicaux, pharmaceutiques, cosmétiques et d'alimentation; fabrication et commerce de produits dans les domaines de la santé et de la beauté ainsi que tous services y relatifs; la société exerce le placement privé et la location de services et toutes les prestations de services y afférentes. La société a pour but, tant en Suisse qu'à l'étranger, l'acquisition, la vente, la détention et la gestion de participations dans des sociétés de capitaux pour autant qu'il s'agisse d'opérations non prohibées selon la LFAIE. Elle peut notamment collecter, gérer et prêter des fonds et conclure tous accords connexes et d'une manière générale, exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière à l'exclusion d'opérations prohibées par la LFAIE et effectuer toutes opérations en rapport direct ou indirect avec son but. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption, est radiée. Nouvelles communications aux associés: par courrier ou par courriel. Ahmed Jibril est maintenant à Köniz.

Registre journalier no 1662 du 22.01.2024

Précédente publication dans la FOSC: no 205, Date: 23.10.2019

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud